



LUCIE LECOURS

Députée de Les Plaines

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Gestion de la pandémie et nouveaux défis

La députée de Les Plaines fait le bilan sur la dernière session parlementaire

Sainte-Anne-des-Plaines, le 14 décembre 2020 – Les derniers mois furent marqués par une grande période d’ajustement. Entre le passage en zone rouge, le confinement et les différentes mesures annoncées par le gouvernement, la deuxième vague de la pandémie de COVID-19 aura été difficile pour tous. La députée tient à offrir ses plus sincères condoléances à tous ceux et celles qui ont perdu un être cher lors de cette dure épreuve.

Tout comme un bon nombre de Québécoise et Québécois, votre gouvernement aura dû s’ajuster rapidement et bien souvent, prendre des décisions difficiles afin de veiller au bien-être de la population, et protéger notre système de santé et nos travailleurs essentiels. Somme toute, plusieurs programmes et subventions furent mise en place afin d’aider les entreprises et les travailleurs à contrer les effets de la pandémie. Votre gouvernement a aussi mis sur pied des mesures afin de faciliter l’accès aux services d’aide en santé mentale et s’attaquer aux problèmes qu’engendre l’isolement.

Avec la session parlementaire terminée, la députée de Les Plaines, Mme Lucie Lecours tient à tracer un bilan des derniers mois. Un bilan rempli d’obstacles certes, mais qui finalement, s’avère positif et aura donné place à beaucoup d’avancement dans des dossiers clés.

Rôle de députée en circonscription

La pandémie aura fait naître de nouveaux enjeux dans la circonscription de Les Plaines. « Que ce soit pour faciliter l’accès aux programmes en place pour les entreprises ou bien pour éclairer les citoyens sur les dernières consignes de la Santé publique, il est essentiel que l’information soit acheminée de façon rapide et efficace. C’est pourquoi je m’entretiens régulièrement avec la direction de la Santé publique des régions des Laurentides et de Lanaudière ainsi qu’avec les autorités municipales. », soutient la députée. « Mon équipe et moi demeurons un lieu de référence important pour les entreprises souhaitant connaître les programmes qui s’offrent à eux, selon leur profil. Je les invite d’ailleurs à communiquer avec nous », d’ajouter Mme Lecours.

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 153a
Québec (Québec) G1A 1A4
Tél. 581 628-1820
assnat.qc.ca

Bureau de circonscription
193, boulevard Sainte-Anne
Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J0N 1H0
Tél. 450 838-7493
Télec. 450 838-6793
Lucie.Lecours.LPLA@assnat.qc.ca

Le bureau de circonscription demeure également un endroit privilégié pour les citoyens pour faire avancer leurs dossiers dans les différents ministères. « Bien que le bureau ne soit dorénavant ouvert que sur rendez-vous, mon équipe et moi restons joignables par téléphone, courriel ou encore, sur mon nouveau site web, lucielecours.com. Nous demeurons près de la population, malgré les mesures de distanciation, et sommes toujours là pour faire avancer les choses », mentionne la députée.

En plus de continuer à offrir une présence pour les citoyens, la députée a vu son budget du Programme de soutien à l'action bénévole (SAB) presque doubler afin de continuer à soutenir les organismes communautaires. « Nos organismes sont au cœur de cette pandémie. Avec la demande de leurs services qui ne fait qu'augmenter, il est primordial qu'ils puissent se sentir soutenus. Nous sommes là pour ça. », ajoute Mme Lecours.

Annonces gouvernementales

Plusieurs annonces importantes qui auront des impacts directs dans Les Plaines ont été faites au cours des derniers mois. Il ne suffit de penser qu'à la création du Réseau accès entreprise pour renforcer l'accompagnement des entreprises et accélérer le développement économique. Grâce à cette annonce, plus de 2,7 M\$ seront investis entre les MRC Les Moulins et Thérèse-De Blainville et la Ville de Mirabel.

Une importante aide financière a également été annoncée pour aider les municipalités à atténuer les impacts financiers de la pandémie. Pour les villes de Terrebonne, Sainte-Anne-des-Plaines et Mirabel, cet investissement totalise plus de 17,5 M\$

De plus, le ministère de la Famille a annoncé dernièrement qu'une aide financière supplémentaire de plus de 213 000 \$ serait accordée aux organismes communautaires de Les Plaines qui œuvrent auprès des familles.

Il est également important de mentionner l'adoption du projet de loi, laquelle servira à faire avancer d'importants dossiers dans la circonscription, tel que l'élargissement de la route 337 à Terrebonne dans le secteur La Plaine, la construction d'une maison des aînés de 48 places à Sainte-Anne-des-Plaines et l'aménagement d'une voie réservée pour autobus et covoiturage sur l'autoroute 15 nord entre les autoroutes 640 et 50. « Il était primordial pour moi de veiller à l'avancement de ses dossiers dans Les Plaines. L'adoption du projet de loi sera bénéfique pour tous. », soutient Mme Lecours.

Rôle de présidente de commissions

En plus du travail de députée, Mme Lecours siège également à la présidence de la Commission des relations avec les citoyens, depuis octobre dernier. La Commission a pour mission d'assurer le respect des relations en matière d'immigration, de famille, de condition féminine, ainsi que pour nos aînés, nos jeunes et nos communautés culturelles.

Le premier mandant de Mme Lecours en tant que présidente fut le projet de Loi 56, visant à reconnaître et à soutenir les personnes proches aidantes. Le projet de Loi fut adopté le 28 octobre dernier. « C'était un projet de Loi qui me tenait à cœur. Étant moi-même proche aidante, je suis consciente de la réalité parfois difficile à laquelle son confronté ces gens exceptionnels qui donnent leur temps pour aider un être cher. », d'ajouter la députée.

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 153a
Québec (Québec) G1A 1A4
Tél. 581 628-1820
assnat.qc.ca

Bureau de circonscription
193, boulevard Sainte-Anne
Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J0N 1H0
Tél. 450 838-7493
Télec. 450 838-6793
Lucie.Lecours.LPLA@assnat.qc.ca

Mme Lecours a également été nommée à la présidence de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs en octobre dernier. Le rapport très attendu fut déposé le 3 décembre 2020.

Annonces et montants

Réseau accès entreprise

- MRC les Moulins : 900 000 \$
- MRC Thérèse-De Blainville : 900 000 \$
- Ville de Mirabel : 900 000\$

Aide financière aux municipalités

- Sainte-Anne-des-Plaines : 1 167 803 \$
- Terrebonne : 11 518 244 \$
- Mirabel : 4 885 367 \$

Organismes communautaires œuvrant auprès des familles

- Maison de la famille de Mirabel : 195 865 \$ sur 5 ans
- Maison de la famille de Sainte-Anne-des-Plaines : 17 565 \$ sur 5 ans

Sources :

Alexandre Lessard-Martin
Attaché politique
Bureau de la députée de Les Plaines, Lucie Lecours
450 838-7493
alexandre.lessard-martin@assnat.qc.ca

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 153a
Québec (Québec) G1A 1A4
Tél. 581 628-1820
assnat.qc.ca

Bureau de circonscription
193, boulevard Sainte-Anne
Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J0N 1H0
Tél. 450 838-7493
Télec. 450 838-6793
Lucie.Lecours.LPLA@assnat.qc.ca